



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 08.03.2021

Numéro de publication: BH07-0000002134

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Décision en l'article a153a ORC, Swiss Investors & Promoters SA

Organisation concernée:

Swiss Investors & Promoters SA
CHE-115.504.072
Rue de la Majorie 6
1950 Sion

Contexte:

Vu que :

1. La société anonyme Swiss Investors & Promoters SA à Sion, a été inscrite au Registre du Commerce en date du 12.03.2010.
2. Le 11.08.2020 le Registre du commerce a été informé d'un problème d'adresse concernant la société.
3. Le 17.08.2020 le Registre du commerce a adressé un courrier à la société afin de se déterminer sur son adresse. Ce courrier a été retourné par la poste avec la mention « destinataire introuvable ».
4. Le 27.07.2020 le Registre du commerce a adressé un courrier à l'adresse privée du président de la société. Ce courrier est resté sans réponse.
5. Le 01.10.2020, le Registre du commerce a adressé une sommation par courrier recommandée AR au sens de l'article a153a ORC à la société, laquelle lui est venue en retour avec la mention « destinataire introuvable ».
6. Une sommation selon l'article a153a ORC a été publiée dans la FOSC du 20.11.2020.

Considérant que :

- L'article a937 CO stipule que « toutes modifications de faits inscrits sur le Registre du Commerce doit également être inscrites ».
- Aucune demande d'inscription de nouvelle adresse n'est parvenue au Registre du Commerce dans le délai imparti.

Décision:

En conséquence :

Conformément à l'article a153b de l'ordonnance sur le Registre du Commerce, l'Office du Registre du Commerce du Valais Central décide :

- que la société Swiss Investors & Promoters SA est dissoute ;
- que Monsieur Italo Francesco Triacca et Monsieur Bruce Dunning sont désignés en qualité de liquidateurs de la société.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du Valais central
Place du Midi 30, Postfach 1176, 1951 Sion
1950 Sion

Délai : 30 jours

Point de contact:

Tribunal cantonal du canton du Valais
Rue Mathieu-Schiner 1
1950 Sion